ELSA CASALEGNO
KARL LASKE

LES CARTELS DU LAIT

Comment ils remodèlent l'agriculture
et précipitent la crise.

EN LIBRAIRIE
4 février 2016
21,90 €

DON QUICHOTTE

La filière laitière en quelques dates...

1865 naissance des Établissements Jules Bel à Orgelet (Jura).

1919 naissance en Espagne du groupe Danone, suivi de la création en 1929 de Danone France.

1920 création de la fromagerie Bongrain (Haute-Marne), devenue Savencia en 2015.

1933 naissance du groupe Besnier – devenu Lactalis en 2000, à Laval (Mayenne).

25 mars 1957 le traité de Rome – signé par les membres fondateurs de la Communauté économique européenne – instaure la politique agricole commune (PAC). Cette dernière entre en vigueur le 14 janvier 1962.

1984 instauration des quotas laitiers par l'Europe. La France compte 370 000 exploitations laitières et 6,5 millions de vaches laitières.

2003 accords de Luxembourg. Cette réforme de la PAC introduit le découplage des aides (les primes ne sont plus liées aux productions, mais se basent sur la moyenne des aides des trois dernières années) et leur « conditionnalité » à de bonnes pratiques environnementales et de bien-être animal, ainsi que la diminution progressive des restitutions à l'exportation.

2008 « bilan de santé » de la PAC qui entérine l'augmentation progressive des quotas laitiers de 1 % par an jusqu'à leur disparition, programmée en 2015, ainsi que le découplage total des aides.

2013 réforme de la PAC (pour 2014-2020). Elle introduit entre autres la « convergence » des aides vers un montant unique, et le « verdissement ». La France opte pour une convergence partielle, mais instaure une « surdotation » aux 52 premiers hectares.

1er avril 2015 fin des quotas laitiers. La France compte 60 000 exploitations laitières et 3,7 millions de vaches laitières.

Juin 2015 premières manifestations.

24 juillet 1ère table ronde laitière au ministère de l'Agriculture, réunissant syndicats d'éleveurs, industriels et grande distribution, sous l'égide du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll.

1er octobre 2e table ronde laitière.

... et chiffres clefs.

60 000 producteurs de lait.

52 vaches par troupeau, produisant 8 300 litres de lait par an en moyenne.

24 milliards de litres de lait produits chaque année par 3,7 millions de vaches laitières (dont 2,2 millions de prim'Holstein).

1/2 du lait produit en Bretagne, Pays de la Loire et Normandie.

98 % de la production transformée et 2 % écoulés en vente directe.

2/3 transformés en produits de grande consommation (fromages, yaourts, desserts lactés, beurre, crème, lait…) et 1/3 en produits industriels (poudres de lait, de lactosérum, beurre vrac…).

300 entreprises de transformation environ, dont 70 % sont collectés par les dix plus gros industriels parmi lesquels les groupes privés Lactalis, Danone, Bel, Savencia (ex-Bongrain) et les coopératives Sodiaal, Agrial, Laïta.

Chiffre d'affaires de l'industrie : **25 milliards d'euros par an**, dont le quart à l'export (excédent commercial de 3,8 milliards d'euros).

1,2 million de brebis laitières produisant 260 millions de litres par an.

1,2 million de chèvres produisant 450 millions de litres par an.

80 à 100 litres d'eau et 60 à 80 kilos de nourriture par jour : ce sont les besoins moyens d'une vache produisant 20 à 40 litres de lait par jour.

Sommaire

Un ministre sous la dictée
Qui a donc tenu la main du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll ? Dans un courrier du 8 juillet 2015, Stéphane Le Foll s'oppose formellement au projet d'étiquetage nutritionnel défendu et retenu par la ministre de la Santé, Marisol Touraine. Une étiquette à cinq couleurs classant les aliments selon leur qualité nutritionnelle. La jugeant « stigmatisante », le ministre de l'Agriculture rejoint la stratégie d'une puissante organisation professionnelle qui s'oppose aux projets de la ministre de la Santé : l'Association nationale des industries alimentaires. Des procès-verbaux internes de cette organisation restituent le lobbying qu'elle exerce auprès des pouvoirs publics afin de faire plier les services de santé.

Les clandestins du yaourt
Les géants du lait s'étaient coalisés secrètement. Des directeurs échangeaient en catimini sur des téléphones portables achetés sous des noms d'emprunt, se rencontraient, de manière tout aussi clandestine, dans des restaurants et des hôtels. Ces grands dealers de lait frais et de yaourts contournaient la loi, en toute connaissance de cause. C'est un directeur de Yoplait qui s'est confié le premier. La firme à la petite fleur tenait un « carnet secret ». Les réunions et les décisions arrêtées par le cartel y étaient consignées depuis 2002.

Une table ronde
Les industriels sont là, omniprésents. Mais ils restent muets comme des carpes. Le 24 juillet, ils ont été convoqués, avec les syndicats, les dirigeants de coopératives et les distributeurs, par Stéphane Le Foll pour une table ronde consacrée à la crise de la filière laitière. Xavier Beulin, le président de la FNSEA, est présent lui aussi. Le prix du lait plonge depuis plusieurs semaines, et partout en France des éleveurs manifestent. Un immense non-dit traverse la table ronde. La définition d'un prix de vente, avec l'assentiment silencieux des géants du secteur, pouvait s'apparenter à une entente. Et l'accord qui en découle pourrait donc s'avérer… illégal.

La grande ferme

Une peur « irrationnelle »
C'était comme une première pierre. Michel Ramery, un patron du bâtiment bien connu dans le Nord-Pas-de-Calais, rêvait de poser

la première ferme géante en France. En faire une ferme pilote, et suivant ce modèle en construire d'autres, en France ou à l'étranger. La fin des quotas laitiers lui ouvrait cette perspective. L'industrie voudrait du lait. Il pourrait lui en fournir. Pendant près d'un an, les habitants de Drucat et de Buigny-Saint-Maclou n'ont rien su des projets de Michel Ramery. L'entrepreneur s'est appuyé sur le lobby des sénateurs anciens de la FNSEA. Les riverains, appuyés par la confédération paysanne, sont parvenus à limiter l'installation à 500 vaches et à ouvrir un débat public sur les fermes géantes.

La ferme qui sécurise l'industrie

Dans la vallée désertique du Kharj, au sud de Riyad, en Arabie saoudite, la ferme Al-Safi a installé des dizaines de pivots d'irrigation qui puisent dans la nappe phréatique. Sur ces parcelles arrondies, le maïs ou la luzerne sont cultivés. Les bâtiments accueillent 37 000 vaches laitières. En plein désert. La ferme fournit 600 000 litres de lait par jour, en partenariat avec Danone, qui approvisionne ainsi ses laiteries implantées dans le royaume depuis plus de dix ans. La multinationale française qui prétend « apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre » a ouvertement défendu le modèle de la ferme géante, comme l'un des outils de son expansion.

Pour qui sonne le glas

Soudain un manifestant est monté sur la remorque, une corde à la main. « On la connaît tous bien celle-là, a-t-il dit à la foule, en montrant la corde. Mais c'est pas le moment, il faut se battre encore, hein… » Pas le moment de se pendre, c'est tout ce qu'il voulait dire. Par petites touches, la mort s'invitait dans ce rassemblement, au Salon des productions animales (Space), à Rennes. « On a demandé une minute de silence, par rapport à tous ces collègues qui se suicident », explique Isabelle Conan, agricultrice dans les Côtes-d'Armor. Selon l'Institut de l'élevage, un quart des éleveurs dégagera en 2015 un revenu avant impôt inférieur à 10 000 euros. Selon l'Institut de veille sanitaire (INVS), la profession a enregistré ces dernières années un suicide tous les deux jours en moyenne.

Apocalypse Cow

« J'ai vu ce que pouvait être une industrialisation de la production laitière et que cela pouvait aller très vite », résume l'agronome André Pflimlin, un spécialiste français de la prairie. Entre 2000 et 2007, le nombre de fermes de plus de 2 000 vaches a en effet

doublé aux États-Unis, passant de 270 à 595. Ce boom s'est accompagné d'une migration des élevages. D'abord basés dans l'Ouest, ils ont été repoussés vers le centre du pays. « Et ils sont allés plus loin encore. Dans le nord du Texas, l'Arizona, le Nouveau-Mexique, dans des zones un peu désertiques mais disposant de réserves d'eau suffisantes à moyen terme. C'est là que l'on fait du lait industriel, dans des unités à 2 000, 3 000, 10 000, 20 000 vaches, 50 000 vaches ! »

La grande bouffe

Le crépuscule du camembert

Le 27 février 2007, le géant du lait Lactalis annonce sa décision de quitter l'appellation d'origine protégée (AOP) camembert de Normandie avec la coopérative Isigny Sainte-Mère, si le cahier des charges n'est pas modifié. Lactalis et son allié de circonstance – qui pèsent 80 % des volumes de camemberts produits sous AOP – préviennent qu'ils vont cesser la production au lait cru pour passer au lait thermisé ou microfiltré. Ils voudraient faire croire que cette décision, liée à des « impératifs sanitaires », est d'intérêt général. En réalité, ils veulent produire de façon industrielle, tout en gardant l'appellation. Ils veulent le beurre et l'argent du beurre.

Les secrets du fromager

Les fromagers sont parfois les premiers témoins de l'industrialisation en cours. Christophe Lesoin est de ceux-là. Il peut « mettre un visage sur chaque fabrication ». Il tient à voir les cheptels, en vache, en chèvre, en brebis, et à rencontrer les éleveurs. Il est aussi témoin de la disparition de certains fromages. En salers tradition, il s'approvisionne à Cussac, chez Charlotte, l'une des dernières fabricantes : « Il n'en reste plus que huit. » « On a la dernière époisses fermière au lait cru, du Gaec des marronniers à Aurigny ; les derniers saint-nectaire fermiers, il y a dix ans en arrière, il y avait 100 producteurs qui affinaient le saint-nectaire à la ferme, il n'y en a plus que 25 aujourd'hui. »

L'important, c'est la quantité

Les campagnes publicitaires de promotion du lait financées par l'interprofession visent à soutenir la recommandation de consommer trois produits laitiers par jour. C'est l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) qui a validé, en 2001, cette

recommandation dans le cadre du plan national nutrition santé (PNNS). « Il n'y a pas d'évaluation scientifique digne de ce nom sur l'intérêt alimentaire des produits laitiers, juge Pierre Méneton, chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). La préconisation des trois produits par jour reflète le fait que les pouvoirs publics sont très influencés. » Aujourd'hui réexaminée dans le cadre du 4e PNNS, la recommandation pourrait être revue à la baisse. Mais les industriels sont encore en embuscade.

Le grand marché

« Le cracking, c'est une mine »

Le lobby du lait ne parle plus que de ça : le cracking du lait. « Ce qu'il y a derrière le lait, ce sont des petites quantités qui peuvent paraître infimes, que l'on parvient à identifier et à séparer, explique un lobbyiste, c'est une mine incroyable… Les futurs produits ne sont plus de l'alicament, c'est du médicament. Le rapport de valorisation du lait passe de 1 à 1 000 ! C'est énorme. » Le fromage est distancé. Par le petit-lait, de son nom officiel lactosérum, qui, une fois déshydraté, entre dans la formule des laits infantiles parfois composés de 70 ingrédients différents, et complémentés en vitamines, minéraux et prébiotiques. S'il y a 87 % d'eau dans le lait, il y a aussi des protéines laitières (caséines, caséinates et protéines solubles) de plus en plus convoitées, non seulement pour leur valeur nutritionnelle, mais aussi pour leurs propriétés texturantes, émulsifiantes, foisonnantes.

Sodiaal, le géant à l'ouest

À l'été 2014, à l'approche de la fin des quotas, Damien Lacombe, président de la coopérative Sodiaal, annonçait à ses coopérateurs une « nouvelle ère laitière » : « La régulation des volumes sera directement à notre main, écrit-il. Sodiaal entend bien prendre sa place sur le vaste échiquier mondial du lait. » Aveugle à la crise et aux excédents de production, Sodiaal s'engage à fournir 288 millions de litres de lait par an à la tour de séchage construite par le chinois Synutra, à Carhaix. Ce contrat, et notamment le prix du lait, n'a pas été divulgué. Sodiaal n'a pas expliqué, non plus, que Zhang Liang, le PDG de Synutra, avait été touché par l'affaire de la mélamine, ni que ses parts étaient la propriété d'une société basée aux îles Vierges britanniques.

L'envolée des holdings

En 2014, la performance économique du géant coopératif est particulièrement mauvaise : le résultat net consolidé n'atteint que 3,8 millions pour 5,4 milliards de chiffre d'affaires. « Une contre-performance », admet Sodiaal. Les producteurs s'interrogent : il y a « une perte de 50 millions d'euros » sur le marché international, des « cessions de créance bizarres », des « incohérences dans les comptes entre les différentes sociétés », et aussi des filiales au Luxembourg… Entre la véritable coopérative, Sodiaal Union, en haut de la pyramide, sa filiale Groupe Sodiaal, société anonyme, qui elle-même détient 100 % de Sodiaal international et, à l'échelon inférieur de cette pyramide, les principales filiales ou *business units*, l'argent chemine et s'égare parfois dans les meubles à tiroirs de la coopérative.

Lactalis, secrets de famille

11 000 éleveurs de l'Hexagone livrent leur lait à cette multinationale, aujourd'hui numéro un mondial des produits laitiers. Mais il reste l'empire laitier le plus secret. Au classement des 500 plus grandes fortunes françaises, le PDG de Lactalis Emmanuel Besnier et sa famille figurent au 13e rang, pour un montant estimé à 6,8 milliards d'euros en 2015. Ils refusent les interviews, fuient les photographes, et rechignent à publier les comptes du groupe : les Besnier gèrent en famille. Avec la bienveillance de l'État français. Au décès du patriarche Michel Besnier, en 2000, les trois enfants obtiennent du fisc français un étalement sur quatorze ans des droits de succession : quelque 120 millions d'euros – dont la dernière échéance est fixée en mai 2017. La fratrie s'est engagée à ne pas céder leurs parts sociales jusqu'à cette date. En attendant, le géant Lactalis continue d'acheter des leaders nationaux dans le monde – son endettement était estimé à 5 milliards d'euros après le rachat de l'Italien Parmalat en 2011.

Extraits

« *Le lait est toujours blanc* »

C'est un tournant historique, mais pas de ceux qu'on célèbre. Un tournant sans tambour ni trompette. Sans édition spéciale ni ruban tricolore. Un tournant un peu honteux.
Le système des quotas laitiers, institué en 1984 par la Communauté européenne pour résorber les excédents de production, a pris fin, le 1er avril 2015. Trois générations d'éleveurs ont fonctionné avec ces quotas qui déterminaient la quantité de lait qu'ils avaient le droit de produire. La suppression de ce système, finalement actée par l'Europe après une série d'arbitrages, de discussions marathons, n'a fait l'objet d'aucune concertation ni d'aucun débat public en France. Les premiers concernés par ce bouleversement, les 150 000 éleveurs et employés d'exploitation, n'ont pas été consultés.
Parmi les ministres de l'Agriculture qui ont eu le dossier entre les mains, certains se sont battus pour préserver le système. D'autres ont tout fait pour précipiter sa chute. Le plus efficace a été Bruno Le Maire, qui a installé le dispositif préfigurant la fin des quotas, pour transférer la gestion de l'économie laitière, jusque-là publique, aux mains des industriels. Des députés et des sénateurs – de droite et de gauche – ont alerté les pouvoirs publics lors de rares débats parlementaires, en vain. Le changement s'est opéré presque sans bruit. En sourdine. Pour ne pas réveiller les campagnes. Les entreprises ont conclu des « contrats » avec les éleveurs – certains de ces documents excluaient même le droit de grève des livraisons de lait !
On s'est abrité derrière le ronronnement de la technostructure bruxelloise. Les discussions entre le syndicat majoritaire et les pouvoirs publics se sont tenues en catimini. Même des études sur le sujet ont été mises sous le boisseau. Cachées.
Cette réforme débride et libère la production, à la grande satisfaction de l'industrie. Il était mécanique qu'en ouvrant les vannes, le lait coulerait à flots, et que son prix baisserait, provoquant une nouvelle crise sociale chez les éleveurs laitiers.
Quelques jours avant le 1er avril, les industriels tentaient de faire miroiter un avenir radieux aux éleveurs méritants. Les groupes coopératifs se réjouissaient tout autant. D'une entreprise à l'autre, la feuille de route des éleveurs était souvent la même : produire plus, s'équiper mieux, et se préparer à voir s'envoler les prix du lait. Mais la « volatilité », cette fluctuation liée aux aléas de l'offre et de la demande mondiales, allait provoquer aussi des chutes spectaculaires du prix. Et des écarts allant du simple au double au sein de l'Union européenne. « Le lait est toujours blanc ! » expliquait un lobbyiste breton.
Ce que voulait l'industrie, c'était de la matière première pour l'exportation, autrement dit du lait mondialisé. Bien plus qu'une énième réforme de

l'agriculture, cette exigence changeait tout. Doit-on désormais considérer le lait de vache comme une « commodité » – de l'anglais commodity – un produit de base standardisé, indifférencié ? « La France a gardé des modèles économiques de valorisation du lait, entre autres à travers la production fromagère, qui n'ont pas fait du lait un produit standardisé, nous expliquait un fonctionnaire, expert en marchés. Mais c'est bien différent dans les pays du nord de l'Europe, où le lait est largement utilisé pour des applications industrielles. Dès que le versant «commodité» commence à l'emporter, je deviens la matière première, un intrant de mes industriels. Et si c'est pour produire du lait comme on produit du carburant diesel dans une raffinerie, alors la ferme des Mille vaches a raison. »

Avec la fin des quotas, le lobby industriel vise aussi un basculement de la production et de l'élevage vers de nouveaux modèles. Promouvoir du grand troupeau, de la ferme-usine. Et approvisionner ces tours de séchage de lait – l'outil industriel de fabrication de la poudre de lait – indispensables à l'exportation. Vanter aussi les vertus du robot de traite, et de l'efficacité de la sélection génétique. L'innovation… !

Fin août, quelques mois après les fanfaronnades de lobby laitier, l'Institut de l'élevage annonce que « le revenu moyen décroche de plus de 15 000 euros par unité de main-d'œuvre familiale et se rapproche du plus bas niveau enregistré lors de la crise de 2009 ». « Les éleveurs très endettés sont les premiers fragilisés par le renversement de conjoncture, précise l'institut. La plupart ont investi récemment misant sur l'arrêt des quotas et la progression de la demande mondiale. » Selon les estimations de l'institut, un quart des éleveurs dégagera en 2015 un revenu avant impôt inférieur à 10 000 euros.

Cette crise n'était pas une surprise. Et pour les industriels elle n'est encore qu'un dégât collatéral. Un mal pour un bien : la restructuration. « Au printemps 2015, nous avons alerté nos collègues, dressé des panneaux, alerté la presse, rien ! explique Pierrick Berthou, producteur de lait à Quimperlé. Et qu'ont fait les économistes proches de la FNSEA et de l'agrobusiness ? Ils ont dit : « Il faut produire, tout va bien, c'est conjoncturel, le marché va assainir tout cela… » Et les politiques ? Et les responsables syndicaux qui sont à la tête des chambres d'agriculture départementales et régionales, qu'ont-ils fait ? Rien ! Si moi, petit producteur de lait, j'étais au courant, nos hauts responsables l'étaient aussi. Nous pouvons donc penser que cette crise a été voulue. En mars 2014, alors que nous étions sous le régime des quotas, il y avait déjà 11 millions de tonnes de lait en trop sur le marché mondial ; aujourd'hui, nous sommes à plus de 12 millions de tonnes, les prix payés aux producteurs s'effondrent partout en Europe et dans le monde. »

L'éleveur juge que rien de concret n'émerge, y compris des manifestations. « Un drame humain et économique se déroule sous nos yeux et rien ne bouge ! Pourquoi ? »

Cette question, nous la posons à notre tour, à travers ce livre.

Un ministre sous la dictée

Basée boulevard Malesherbes à Paris, près de la place de la Madeleine, l'Association nationale des industries alimentaires (Ania) réunit, au sein de son bureau, les patrons des plus importants groupes laitiers de l'Hexagone : Antoine Fiévet, PDG du groupe Bel, Olivier Delamea, directeur général de Danone produits frais, Michel Nalet, directeur des relations extérieures du groupe Lactalis, Jean-Paul Torris, directeur général délégué de Savencia (ex-Bongrain), Richard Girardot, PDG de Nestlé France, et Frédéric Rostand, directeur général du géant coopératif Sodiaal. De 2004 à 2013, l'Ania a eu à sa tête l'ancien DGRH de Danone, Jean-René Buisson, connu comme le « porte-flingue » de la famille Riboud. Chargé de la fermeture des usines du groupe – Kanterbräu, Kronenbourg, Lu… – ce dirigeant musclé se souvenait d'avoir appris « à mener une compagnie de CRS au talkie-walkie », tandis que des salariés écrasaient symboliquement des buissons avec des camions devant les usines.

L'Ania s'était déjà montrée particulièrement virulente s'agissant des campagnes de prévention nutritionnelle. « Laissez-nous en paix », avait lancé Jean-René Buisson, en 2007, au ministre de la Santé, Xavier Bertrand, contre l'avertissement anti-obésité sous les publicités alimentaires. En 2012, il juge qu'on « ne peut pas accepter d'entendre la ministre de la Santé, Marisol Touraine, mettre sur le même pied les produits alimentaires et le tabac ou la drogue » pour justifier la levée de nouvelles taxes.

Jusqu'à aujourd'hui, Marisol Touraine retient la préconisation du professeur Serge Hercberg, épidémiologiste de la nutrition et coordinateur, depuis 2001, des « programmes de prévention nutritionnels », qui propose d'installer un code à cinq couleurs, dit 5-C, en classant, par des pastilles allant du vert au rouge, les produits alimentaires selon leur qualité nutritionnelle – définie par une formule et un calcul établissant un score. Cette proposition du système 5-C en France a été présentée, fin 2013, par le professeur Hercberg, dans son rapport à la ministre de la Santé sur les mesures de prévention nutritionnelle à mettre en œuvre dans le cadre du futur programme national de prévention santé (PNNS). Mais elle s'inscrit aussi dans un processus réglementaire européen qui rend obligatoire, d'ici au 13 décembre 2016, l'étiquetage nutritionnel uniformisé sur les denrées alimentaires – sans toutefois imposer de simplification ou d'orientation nutritionnelle. L'Ania s'est mobilisée très tôt contre cette proposition.

Le 25 novembre 2014, l'association des industriels organise une réunion avec la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) pour examiner les possibilités d'actions communes. Une alliance parfaitement contre-nature quand l'on connaît les conflits qui opposent officiellement les deux camps, notamment sur les prix et les marges. L'objet de la réunion est « très confidentiel », selon un procès-verbal établi par l'Ania.

Sont présents, pour la FCD : Casino, Metro et Carrefour ; pour l'Ania : Bongrain, Danone, l'Association de la transformation laitière française

(Atla), Pepsico, Unilever et l'Adepale. «Auchan et Monoprix n'ont finalement pas pu venir», précise le document.

> Objectif de la réunion : partager positions sur le système d'étiquetage FOP [front-of-pack] proposé par Carrefour.
> Info : Ania et FCD sollicitées pour audition à l'Assemblée mardi prochain [2 décembre]. […] Président du Conseil national de l'alimentation aussi convié suite à lobbying de l'Ania. Ce rendez-vous ne sera pas technique sur le système, mais politique. Travail en cours Ania-FCD pour caler messages communs. […]
> OK de faire savoir en off qu'on travaille ensemble, mais on ne veut pas de sortie médiatique.

Le 19 février 2015, le conseil d'administration de l'Ania valide la position de l'association : « Opposition totale au système de score nutritionnel et de pastilles de couleur stigmatisantes proposé par le professeur Hercberg.» Le débat sur le projet de loi, prévu courant mars, donne lieu à d'intenses préparatifs au siège de l'Ania, qui a rédigé des amendements «pour contribuer au débat». Dans un mail à leurs soutiens, les industriels réaffirment leur objectif: «Combattre les systèmes type score nutritionnel-pastilles de couleur-traffic lights [appellation anglo-saxonne du système].» Et pour cela «mettre tout en œuvre pour maintenir la cohésion de la filière entre nous et avec la FCD-distributeurs».
L'Ania diffuse sept projets d'amendements sur papier à en-tête de l'Assemblée nationale, mais sans date, ni numéro, ni auteur. Elle obtient que le groupe UMP en présente 2 en commission, le 25 mars 2015. Ces amendements sont soutenus et rejetés à l'Assemblée le 31 mars.
Après ces échanges, et le vote de la loi en première lecture, le lobbying repart à l'offensive. Il est piloté par le groupe «politiques nutritionnelles» de l'Ania, présidé par Bruno Thévenin, directeur général de PepsiCo France, chargé de la veille «tant sur les risques de taxes, de restriction de publicité ou encore de logos nutritionnels». Une note des industriels résume leur position :

> Dans la mesure où les menaces de taxes et de restriction de publicité ont été évitées, le groupe « politiques nutritionnelles » s'est donc concentré sur les deux risques qui figurent dans le projet de loi santé tel que présenté par le gouvernement :
> L'article 4 – lutte contre l'alcoolisation excessive des jeunes ;
> L'article 5 – proposition d'un étiquetage nutritionnel complémentaire.

Le 8 juillet 2015, Stéphane Le Foll décide à son tour de s'opposer formellement par écrit au projet d'étiquetage nutritionnel que sa collègue et ministre de la Santé, Marisol Touraine, défend depuis plus d'un an. «L'étiquetage ne doit pas stigmatiser les produits, écrit le ministre de

l'Agriculture. Le régime alimentaire français s'appuie sur la diversité des produits. Il n'y a pas de produits "interdits" (ou alors ils sont interdits à la commercialisation par anticipation) mais des produits à consommer en plus ou moins grande quantité et plus ou moins régulièrement.»
«Dans la mesure où l'usage de l'étiquetage est volontaire, il doit être soutenu par les fabricants de produits alimentaires et par les distributeurs», précise le ministre. Il faut «construire avec les distributeurs et les industriels» une solution «consensuelle et pertinente». Il poursuit en faisant peser sur certains mots toute son autorité de porte-parole du gouvernement :

> Le système dit «5-C» ou «Hercberg» du nom de son principal promoteur, qui semble avoir la faveur de vos services, ne me semble pas de nature à remplir ces conditions et m'apparaît par conséquent comme une piste qu'il convient d'écarter aujourd'hui, même si elle a pu être utile au débat.

En mars, un rapport d'appui scientifique de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a pourtant conclu à une «bonne faisabilité» du système 5-C. Fin juin, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a jugé que celui-ci est «le seul» à répondre «aux critères de pertinence et de faisabilité d'un système d'information nutritionnelle synthétique».
En septembre, Stéphane Le Foll dévoile son intervention dans ce dossier de santé publique dans un entretien à la presse spécialisée. «Au lieu de privilégier un étiquetage avec des couleurs, qui pour certaines renvoient une image négative, nous proposons de privilégier des informations sur la fréquence de consommation, déclare-t-il. Ce système, qui rencontre l'adhésion de l'Ania [Association nationale des industries alimentaires], permettrait de dire ce qui peut être consommé de façon occasionnelle ou plus régulière. Je l'ai déjà dit à l'Ania : il est temps de se mettre au travail et finaliser ce projet.»
Non seulement le ministre de l'Agriculture ne cache pas son accord avec l'Ania, mais il lui suggère publiquement de se hâter, et de finaliser sa contre-proposition.

La foire aux paillettes

C'est un rituel immuable. Une danse de la production qui fait l'événement des salons agricoles – à Paris, Rennes, Clermont-Ferrand ou ailleurs. Conduites par des jeunes clippers, les vaches blanches et noires défilent sur le ring, puis elles s'alignent sagement les unes à côté des autres. Ce mois de février 2015, à Paris, la sono fait résonner les tambours, cuivres, violons de la musique du film *Le Roi Arthur – Woad to Ruin* – dans le grand hall du Salon de l'agriculture, au Parc des expositions de Paris. Le son enfle,

les spots lumineux tournoient, l'animateur lance les applaudissements. Le juge du concours circule silencieusement entre les bêtes, prolongeant le suspense. Soudain, il s'approche d'une vache et, d'une tape sur la croupe, la fait sursauter, avancer, et se démarquer ainsi des autres. C'est la grande championne. Elle s'appelle Carmen OTS. À moins d'être un spécialiste, il est difficile de percevoir ce qui la distingue de Goldblack du Tombuy, la vice-championne, ou de l'une des quatre autres concurrentes. Car toutes sont de beaux spécimens, particulièrement choyés par leurs propriétaires. Drôle aussi, et incompréhensible, l'explication du juge pour les non-initiés. « Carmen OTS exprime énormément le potentiel laitier au travers de son pis, de son squelette, la qualité de ses aplombs. » Sans compter son « caractère laitier bien exprimé à travers son espace intercostal, du dégagement de son encolure, de sa belle ouverture ». Un peu plus tôt dans l'après-midi, Carmen OTS avait déjà décroché – au son de *Summertime Sadness* – le prix de la « meilleure mamelle », grâce à « la largeur, la hauteur de son attache arrière, et surtout la force de son ligament suspenseur ». Ses concurrentes présentaient elles aussi « des attaches avant très longues, très fermes dans les abdomens, et des attaches arrière très hautes, très larges… » Le commentateur ajoute, en conclusion, « qu'elle a produit 18 000 kilos de lait en troisième lactation ! ». Elle a de qui tenir, selon le juge du concours, puisque sa grand-mère Jachère détenait le record de France de production de lait avec 19 748 litres en trois cent cinq jours. C'est le facteur invisible du concours, celui qu'on ne peut pas deviner : la performance. La productivité de ces animaux.

Malgré leur haut niveau dans la compétition, Carmen OTS et Jachère ne peuvent se poser en rivales des dernières championnes nord-américaines. Ainsi, Gillette Emperor Smurf, une Holstein canadienne, propriété de la famille Patenaude, dont l'élevage se situe à Embrun dans la province d'Ontario, est aussi la championne du monde 2012 de production de lait. Elle a donné 21 684 kilos pour sa meilleure lactation, et plus de 217 000 litres de lait en 11 lactations – toute sa carrière – pulvérisant au passage le précédent record de production dans une vie de vache, établi en 1984 par une anonyme californienne cachée derrière son numéro d'immatriculation, le 289. L'une des concurrentes de Gillette, Ever-Green View My 1326-ET, originaire du Wisconsin, a été sacrée championne états-unienne pour une lactation de 32 736 kilos de lait, soit 90 kilos par jour en moyenne…

La Holstein est la race bovine la plus productive au monde. C'est ce qui fait son succès depuis cinq cents ans, puisqu'on la retrouve aujourd'hui sur tous les continents, y compris les plateaux andins, et dans toutes les fermes géantes qui s'implantent de par la planète. Les modalités de sélection génétique propres à certaines régions du globe ont donné naissance à des types de Holstein différents : la frisonne, la hollandaise, la pie noir, ou encore la prim'Holstein en France… En Europe, la quantité de lait n'est pas le seul critère, puisque l'industrie laitière recherche aussi un taux de matière grasse et de matière protéique élevé pour la fabrication

des fromages. Aux États-Unis, la sélection s'est axée sur : la production, la production et… la production, comme l'a résumé l'éleveur américain Kurt Hoekstra, en forme de boutade. Mais aussi sur la mamelle, dont la morphologie est adaptée à la traite mécanique et au stockage d'un volume de lait important.

Aujourd'hui, la commercialisation massive des « paillettes » contenant du sperme de taureaux d'élite congelé, ou celle des embryons prometteurs, par des entreprises high-tech tend à niveler les différences entre ces lignées de Holstein. Les pays européens en importent de plus en plus afin d'accroître encore la production par animal, les Américains le font nettement moins…

Face au poids lourd de la race Holstein, le business génétique s'est emparé marginalement des autres races. Ainsi, la brune, une race alpine, met en avant ses propres performances. En avril 2015, la coopérative française Brune génétique service (BGS) annonce triomphalement sur son site que « la race brune détient un nouveau record du monde pour la production à vie. Aux USA, la vache Glad Ray EJ Paris EX92 a dépassé la barre des 200 000 kilos ! [Elle] a réalisé cette performance en 8 lactations ! En 6e lactation, elle a produit 17 279 kilos en trois cent cinq jours », soit 56 kilos par jour en moyenne. « La brune est la race qui a la plus grande proportion de vaches capables de franchir la barre des 100 000 kilos de lait produit au cours de leur carrière. C'est deux fois plus en proportion que la race Holstein pourtant forte productrice ! » se félicite encore BGS.

Les entreprises de sélection génétique mettent au point leurs « formules 1 », selon l'expression consacrée dans le monde de l'élevage. Fruit d'un long travail de sélection, ces championnes restent l'exception.

C'est un message envoyé aux journaux. Sur la photocopie d'une lettre que lui a adressée Danone, le 29 octobre 2015, P. a entouré les derniers prix du lait, et il a écrit au-dessus deux mots au feutre : « À l'aide ». À côté de la signature de la directrice lait du groupe, il a ajouté : « le mépris des producteurs ».

Avec la fin des quotas laitiers, le 1er avril 2015, les éleveurs sont nombreux à attendre, comme P., une lettre de leur laiterie, qui leur annoncera chaque mois leur prix. Un prix en chute libre. En ouvrant les vannes de la production, il était mécanique que le lait coulerait à flots, et que son prix baisserait, provoquant une nouvelle crise sociale. Selon les estimations de l'Institut de l'élevage, un quart des éleveurs dégagera en 2015 un revenu inférieur à 10 000 euros. Cette crise n'était pas une surprise. Et pour les industriels, elle n'est qu'un dégât collatéral. Un mal pour un bien : la restructuration. Avec la fin des quotas, le lobby industriel vise aussi un basculement de la production et de l'élevage vers de nouveaux modèles. Promouvoir de la mécanisation, du grand troupeau, de la ferme géante. Et approvisionner les tours de séchage de lait – l'outil de fabrication de la poudre de lait – indispensables à l'exportation.

« Le lait, c'est la vie » ? En dépit de ce que nous rappellent sans cesse les publicités préconisant la consommation de « trois produits laitiers par jour », le lait, c'est avant tout un vaste marché, et des firmes qui en profitent. Les multinationales du lait n'hésitent pas à se coaliser en cartels face à la grande distribution, à tenter de faire plier les filières fromagères de qualité, et à imposer au ministère de la Santé leur feuille route pour l'étiquetage nutritionnel des aliments. Les projets d'expansion du lobby du lait dans l'économie mondialisée paraissent aveugles et sans limites. Et leurs ravages, inévitables.

À moins qu'un vrai débat ne s'engage.

© Sophie Daret

Elsa Casalegno est ingénieure agronome de formation et journaliste à *La France agricole*.
Karl Laske est journaliste d'investigation à Mediapart.
Avec **Nicolas Cori**, journaliste et cofondateur du site LesJours.fr.

Contact tous médias : Langage & Projets Conseils
Laurent Payet et Pauline Bolac • 01 53 26 42 10 • laurent@lp-conseils.com • pauline@lp-conseils.com

978-2-35949-454-9